



## 14 000 suppressions d'emploi à la rentrée 2012 649 sur l'académie de Créteil

# Ça suffit !

**L**e ministère entend supprimer 14 000 suppressions d'emploi (12 650 dans l'enseignement public, le reste dans l'enseignement privé sous contrat) à la rentrée 2012, ces 14 000 suppressions s'ajoutant aux 66 000 observées depuis 2007.

Suppressions d'emploi rentrée 2012 : 12 650 dans l'enseignement public				
Emplois d'enseignants dans le 1 <sup>er</sup> degré	Emplois stagiaires M2 dans le 1 <sup>er</sup> degré	Emplois d'enseignants dans le 2 <sup>nd</sup> degré	Emplois de stagiaires M2 dans le 2 <sup>nd</sup> degré	Emplois administratifs
-5100	-600	-5550	-1000	-400

Sur l'académie de Créteil, 649 emplois seront supprimés. Rien que pour le 2<sup>nd</sup> degré, ce sont près de 1 500 emplois qui ont été supprimés en 5 ans !

**La suppression de 400 emplois administratifs va rendre encore plus difficile la situation des services déjà surchargés.**

Il faut en effet s'attendre à une multiplication des tâches et à de nouvelles mutualisations, synonymes de dégradation des conditions de travail.

**En plus des 10 650 suppressions d'emplois d'enseignants, on note la suppression d'emplois correspondant aux stages pour les étudiants en Master 2 se destinant à l'enseignement (600 dans le 1<sup>er</sup> degré et 1000 dans le 2<sup>nd</sup> degré).**

Pour la CGT Educ'action, ces annonces vont forcément dégrader fortement les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves : heures supplémentaires, classes surchargées, manque de moyens pour les remplacements, suppression des Rased dans le 1<sup>er</sup> degré et des moyens supplémentaires donnés en RAR... La suppression de stages pour les étudiants est une nouvelle étape dans la destruction de la formation initiale des personnels.

On note que la voie professionnelle est particulièrement touchée du fait de la réforme du bac pro en 3 ans qui arrive à son terme : comme nous l'avions dénoncé, cette réforme avait pour objectif de supprimer des emplois !

**Pour la CGT Educ'action, il est indispensable et urgent de construire un mouvement d'ensemble dans l'Éducation nationale dans la continuité des grèves des 27 septembre 2011, du 11 octobre 2011 et du 15 décembre 2011.**

**C'est pourquoi la CGT Educ'action appelle à la grève le mardi 31 janvier 2012.**

## Détails des suppressions sur l'académie de Créteil :

### 1er degré : 173 emplois en moins

Le Rectorat supprime 56 emplois en assistants de langue et 117 emplois d'enseignants.

Départements	Estimation de l'évolution du nombre d'élèves à la rentrée 2012	Évolution du nombre d'emplois d'enseignants à la rentrée 2012
77	+ 979	- 29
93	+ 2244	- 39
94	+ 852	- 49

### 2nd degré : 460 emplois en moins

Le Rectorat supprime 10 décharges pédagogiques en plus des emplois dans les établissements détaillés ci-dessous :

	Estimation de l'évolution du nombre d'élèves à la rentrée 2012	Évolution du nombre d'emplois à la rentrée 2012
Collèges et SEGPA	77 : + 1059 93 : + 1092 94 : + 673	77 : - 12,5 93 : - 40,5 94 : - 18
Lycées professionnels	- 3122 (fin de la mise en place de la réforme du bac pro 3 ans)	- 300 + 21 (transfert de 3ème pro venues des collèges)
Lycées généraux et technologiques	+ 345	- 100

### Emplois administratifs : 16 emplois en moins

## La CGT Educ'action revendique

- **Une loi de programmation** et un plan pluriannuel de recrutement accompagné d'une formation pour répondre aux exigences d'efficacité sociale du service public d'éducation
- Dans l'urgence, **le retour des 66 000 emplois** supprimés depuis 2007 et l'annulation des 14 000 annoncés pour la rentrée 2012
- Dans cette logique, la garantie d'emploi de tous les précaires est une exigence urgente, avec l'arrêt du recrutement aux précaires et leur **titularisation sans condition de concours, ni de nationalité** (avec, le cas échéant, la création de nouveaux corps)
- **Une réduction du temps de travail** hebdomadaire des enseignants sans modulation ni annualisation, avec création des emplois correspondants et le retrait dans les statuts de la référence à l'obligation pour les enseignants d'effectuer des heures supplémentaires. **La pénibilité du travail doit faire l'objet d'une reconnaissance institutionnelle.** En effet, les missions des enseignants se sont complexifiées et diversifiées. Cela induit une charge de travail de plus en plus importante et exigeante.

À remettre à un militant CGT ou à retourner à l'adresse ci-dessous



Tract Créteil emplois  
rentrée 2012 janv 2012

Je souhaite :  prendre contact  me syndiquer

Nom ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Commune .....

Établissement .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. .... Mail .....

CGT Educ'action – 263, rue de Paris – case 549 – 93515 Montreuil cedex